

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 17 (1909)
Heft: 8

Artikel: Le cimetière du Boiron : thèses de préhistoire suisse
Autor: Forel, F.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Lausannois eurent le sentiment très net de leur déchéance et, à différentes reprises, cherchèrent à faire supprimer les fonctions du contrôleur général et de son substitut. Ils se heurtèrent constamment au refus péremptoire de Leurs Excellences. Celles-ci conférèrent même aux baillis le droit de présider les conseils de la ville lorsqu'il s'agissait d'affaires importantes.

D'ailleurs, sous cette administration étrangère et envahissante, l'esprit public lausannois s'en allait avec une déplorable facilité. Le 14 septembre 1693, dans une assemblée plénière des Vingt-Quatre, Soixante, Vingt et Deux-Cents, on constate avec amertume que « souvent des assistans menacent de Berne quand les ordonnances ne se font pas à leur gré ».

Etant donné un pareil manque d'esprit public, il ne pouvait plus être question de résistance sérieuse.

(*A suivre.*)

B. DUMUR.

LE CIMETIÈRE DU BOIRON

THÈSES DE PRÉHISTOIRE SUISSE

(Suite et fin.)

Si je sors des limites de la Suisse, je constate une identité parfaite dans la complexité des mœurs funéraires du cimetière du Boiron et de celles du grand cimetière de Hallstatt, dans le Salzkammergut, Haute-Autriche, gisement préhistorique dont l'importance est telle qu'il a donné son nom au premier âge du fer ¹. Dans les deux cas je vois un cimetière en terre plate, sans tumulus, sans stèles, en ordre dispersé, avec juxtaposition de l'inhumation et de l'incinération; inhumation en terre libre, sans orientation des squelettes;

¹ ED. VON SACKEN. Das Grabfeld von Hallstatt, Wien, 1868.

incinération avec urnes cinéraires rares ; le plus souvent les cendres répandues en un foyer en terre libre ; le bûcher de crémation en dehors du cimetière ; le cadavre brûlé enveloppé de ses habits ; pas de sacrifices humains, pas de sacrifices de bestiaux ; présents funèbres consistant en bijoux et en vaisselle funéraire, cette dernière plus ou moins abondante, offrant dans les deux cimetières le curieux groupement des piles d'assiettes ; parfois des cistes souterrains, caissons et dalles brutes sans mortier, ni ciment ; parfois simplement une dalle horizontale. La seule différence importante à signaler c'est qu'à Hallstatt il y a dans le mobilier funéraire quelques armes et quelques outils, tandis que je n'en ai pas jusqu'ici trouvé au Boiron. Les ressemblances sont tellement frappantes que la conclusion s'impose à moi : ce sont des rameaux d'un même peuple qui ont laissé leurs morts au Boiron et à Hallstatt. Donc :

II. *Les Palafitteurs appartenaient à la même race que les gens de Hallstatt.*

Mais tandis que les mœurs funéraires étaient identiques, le mobilier était très différent. Au Boiron, c'est le bel âge du bronze ; le fer y est inconnu. A Hallstatt, c'est le premier âge du fer ; à côté de belles pièces de bronze analogues à celles de nos Palafitteurs apparaissent les bijoux d'invention plus récente, les fibules, les chaînes avec pendeloques et les torques ; puis le fer est entré dans l'industrie ; la métallurgie du fer était conquise. En même temps, il y avait contact évident, par des relations commerciales, avec les civilisations plus avancées de la Grèce et de l'Etrurie ; nombre de pièces, soit de métal, soit de céramique portent l'ornementation caractéristique de ces pays méridionaux. Hallstatt était plus avancé que le Boiron.

Cette civilisation de Hallstatt, type de l'âge du fer, s'est

manifestée chez un peuple de même race que nos Palafitteurs de l'âge du bronze. Il y a eu progrès dans la culture industrielle et commerciale, mais non interruption historique. Le hallstattien n'est pas dû à l'invasion d'un nouveau peuple; c'est le développement d'un peuple antérieur. Ainsi s'explique l'apparition de pièces industrielles de type hallstattien dans plusieurs de nos cités lacustres, à Mörigen entre autres, à Auvernier, Estavayer, Hauterive, etc., où l'on a des fibules et des objets de fer. Ma troisième thèse sera donc :

III. *Le Hallstattien, ou premier âge du fer, est la continuation directe de l'âge du bronze, sans interruption ou lacune.*

Il y a eu cependant, dans la Suisse ancienne, coupure historique par irruption d'un nouveau peuple. Les Gaulois, les Helvétiens ne sont pas les descendants des Palafitteurs. Non seulement leur mobilier industriel et guerrier est différent; non seulement leur architecture est tout autre — dans l'ère gauloise il n'y a plus de villages sur pilotis; les recherches de nos confrères neuchâtelois dans la célèbre station de la Tène nous y montrent un lieu de passage, un pont, un entrepôt, un corps de garde, non point une bourgade d'habitation civile — mais encore, ce qui est plus démonstratif, les mœurs funéraires ont changé du tout au tout : les cimetières de Vevey et de Münsingen ne ressemblent en rien à celui du Boiron. Il y a donc différence absolue entre Palafitteurs et Gaulois de la Tène, et ma quatrième thèse se formule ainsi :

IV. *Dans notre Suisse la coupure historique par invasion d'un nouveau peuple a eu lieu, non entre l'âge du bronze et l'âge du fer, mais entre l'âge de Hallstatt¹*

¹ Disons le hallstattien de Mörigen; quant aux tumulus hallstattiens de la plaine Suisse, je ne me prononce pas.

et l'âge de la Tène. Les Gaulois de la Tène ont anéanti les derniers restes, s'il en survivait, du peuple des Falafitteurs ¹.

Si nous reconnaissons l'identité des mœurs funéraires du Boiron et de Hallstatt, nous nous trouvons, au contraire, en présence d'une différence absolue entre le Boiron et les cimetières à tombes cuboïdes dont nous avons plusieurs exemples dans la vallée du Léman.

Traisons d'abord de ceux de l'âge de la pierre.

A Pierra-Portay en 1826 ², au Châtelard sur Lutry, 1837 ³, à Verney sous Pully, 1881 ⁴, à Chamblandes, 1880-1881 ⁵, 1901 ⁶, à St-Triphon, au lieu dit en Lessus, 1888 ⁷, l'on a découvert au moins une centaine de tombes toutes du même style, présentant une unité remarquable de construction, et, à ce qu'il me paraît, aussi de mobilier funéraire. Caissons, ou cistes, de dalles brutes ou à peine travaillées, formés de quatre pierres verticales recouvertes d'une dalle horizontale, à 0,5 ou 1 m. sous le gazon, en terre plate; tous plus courts que le corps humain, tellement que le squelette n'est pas étendu, mais

¹ Le problème de la destruction de chaque bourgade lacustre, prise isolément, reste irrésolu. Je n'ai aucune hypothèse à proposer. La conservation des trésors de bronze dans les ruines des palafittes est inexplicable.

² L. DE MONTET. Sur les tombes découvertes à Lausanne. Feuille du canton de Vaud XIII, 59. Lausanne, 1826.

³ F. TROYON. Antiquités lacustres p. 81. Lausanne, 1860. — A. SCHENK. Restes humains des sépultures néolithiques. Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, XXXIV, 10. Lausanne, 1898.

⁴ CH. MARCEL. Tombes, caveaux de l'âge de la pierre. Indicateur d'antiquités suisses, IV, 225 et 262, Zurich, 1882. Verney est un quartier de Chamblandes.

⁵ A. MOREL-FATIO. Indicateur IV, 45 et 221, Zurich, 1880.

⁶ A. NAEF. La nécropole néolithique de Chamblandes. L'Anthropologie XII, 270, Paris, 1901. — A. SCHENK. Les sépultures de Chamblandes. Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, XXXVIII, 157, Lausanne, 1902.

⁷ Rapport du Musée archéologique de Lausanne pour l'année 1888. Compte rendu du Conseil d'Etat de Vaud, Département de l'instruction publique, p. 63, Lausanne, 1889.

couché sur le flanc, les cuisses ramenées devant l'abdomen ; la longueur du ciste varie de 0,9 à 1,2 m. Quelquefois un seul corps, le plus souvent deux corps enterrés simultanément, parfois trois, quatre ou plus ; dans ce dernier cas, il semble qu'il y ait eu réouverture de la tombe pour l'enterrement des derniers cadavres.

Le mobilier funéraire est très pauvre ¹. Il a des apparences générales paléolithiques, tout en présentant quelques pièces néolithiques incontestables. En fait d'objets rappelant les paléolithiques, je reconnais trois beaux silex ressemblant aux types acheuléens (Châtelard) ; un silex assez semblable au type magdalénien (Pierra-Portay) ; des corsets, ou cuirasses, formés de lamelles de défenses de Sanglier ², percées aux extrémités de trous, en deux ou trois rangées d'une douzaine, sur le devant du thorax (Chamblandes) ; en très grand nombre, des amulettes en coquilles marines de provenance méditerranéenne : Triton, Buccin, Pectoncle (Chamblandes) ; des perles de collier en jayet et en corail de la Méditerranée (Chamblandes). Signalons encore, dans la grande majorité des tombes, l'absence complète de toute poterie. Avec ce mobilier qui ne rappelle en rien ce que nous connaissons dans le deuxième âge de la pierre, et spécialement chez nos Palafitteurs, on trouve quelques pièces nettement néolithiques : une hachette de stéatite polie (Pierra-Portay), une hache-marteau de serpentine avec douille forée perpendiculairement au plan de la pierre (Verney) ; quelques débris de poterie dans la même tombe que cette hache de pierre.

Les auteurs des fouilles : MM. Morel-Fatio, Ch Marcel, A. Naef, A. Schenk, suivant le précepte fondamental de la science archéologique qui date une trouvaille d'après l'âge

¹ Au Lessus de St-Triphon on n'a rien retrouvé qui date les tombes

² Le Sanglier, *Sus scrofa ferus* ; au contraire, les quelques pendeloques analogues, en lamelles de canines de Cochon, qu'on trouve dans les collections des Palafitteurs néolithiques, sont toutes du *Sus palustris* de Rütimeyer.

de la pièce la plus récente, font de ces tombes du néolithique, et vont même jusqu'à les attribuer aux Palafitteurs néolithiques. Pour moi, sans m'attarder à discuter s'il n'y aurait pas là réouverture postérieure d'une tombe ou intrusion de quelques pièces néolithiques dans un cimetière originellement paléolithique, je place provisoirement ces tombes à la fin du paléolithique, à l'aurore du néolithique ¹.

Mais, et c'est là le point important, ce mobilier m'indique une toute autre civilisation que celle des Palafitteurs néolithiques ; ces mœurs funéraires sont tout autres que ceux du cimetière du Boiron des Palafitteurs de l'âge du bronze. J'en conclus à une diversité de peuple, de race. Ce peuple, les gens de Pierra-Portay, du Châtelard, de Chamblandes, que pour abrégé je propose d'appeler les « Chamblandais », était un autre peuple que les Palafitteurs. Je formule donc une cinquième thèse :

V. — *A l'aurore du néolithique notre pays était occupée par un peuple terrien, les Chamblandais, quand il a été envahi par les premiers Palafitteurs.*

Signalons les relations méditerranéennes des Chamblandais, coquilles marines, corail, en opposition aux relations septentrionales des Palafitteurs, ambre de la Baltique. Inutile de discuter si ce sont des relations d'origine ou des rapports commerciaux.

Le peuple des Chamblandais semble s'être perpétué dans le pays. Les sépultures cuboïdes se continuent à travers l'âge néolithique, Montagny sur Lutry ², et jusqu'à l'âge du

¹ Si je crois reconnaître dans le mobilier des tombes cuboïdes des caractères paléolithiques, je ne puis rien conclure de cette apparence qui peut être fortuite, ou être un legs d'un âge antérieur, comme les couteaux de silex des palafittes néolithiques les plus anciens. L'absence de tout ossement de vertébré, autre que le Sanglier qui n'est malheureusement pas caractéristique, nous laisse dans l'ignorance de la faune, et par conséquent de l'âge paléontologique des gisements.

² SCHENK. Restes humains, etc., loc. cit., p. 6 et 18.

bronze, Verchiez près d'Aigle ¹, Charpigny près St-Triphon ² qui nous montrent les mêmes tombes cuboïdes, et cela dans des localités bien loin du lac et des palafittes. Si je ne m'égare pas en attribuant une grande valeur ethnologique aux mœurs funéraires, si le cimetière du Boiron est le type des Palafitteurs, le cimetière de Charpigny a appartenu à un tout autre peuple. Je l'attribue aux Chamblandais qui, avec le cours des âges, comme les Palafitteurs, avaient passé successivement de la civilisation de la pierre à celle du bronze. Pourquoi les mêmes relations commerciales, qui ont importé chez nos lacustres les produits toujours plus avancés d'une civilisation étrangère, n'auraient-elles pas amené les mêmes progrès chez les populations terriennes, leurs voisines ? Ce sera ma sixième thèse :

VI. *Pendant les âges de la préhistoire, dans notre vallée du Rhône lémanique, deux peuples sont restés en présence : les Chamblandais, terriens, et les Palafitteurs, lacustres* ³.

Ces thèses, qui me semblent se déduire logiquement des faits connus, et tout spécialement de la détermination précise du cimetière du Boiron, œuvre des Palafitteurs du bel âge du bronze, ne sont que des hypothèses de travail ; elles demandent à être discutées, contrôlées et vérifiées. J'appelle à leur critique la collaboration de tous mes confrères les préhistoriens suisses ; s'ils ne les jugent pas trop hasardées, qu'ils me permettent encore le résumé de préhistoire qui en découlerait :

¹ Fouilles de 1837, F. TROYON. Monuments de l'antiquité, p. 210. Lausanne, 1868.

² Dictionnaire Martignier et de Crousaz, article Aigle.—TROYON. Antiquités lacustres, p. 193. Lausanne, 1860. Monuments de l'antiquité, p. 209. Lausanne, 1868.

³ Ajouterai-je que nous retrouverions peut-être là l'explication de la civilisation spéciale de l'âge du bronze et du premier âge du fer en Valais ?

a) Je n'essaierai pas de relier les faits trop isolés de notre paléolithique, les chasseurs du Wildkirchli avec industrie moustérienne et faune de l'Ours des cavernes, les hommes de Thayngen, de Veyrier et de la grotte du Scex, avec industrie magdalénienne et faune glaciaire du Renne. Attendons de plus abondantes trouvailles.

b) A l'aurore de l'époque actuelle, la vallée du Léman était habitée par un peuple terrien, les Chamblandais, de relations méditerranéennes, d'industrie à faciès paléolithique. Ce peuple aurait survécu à l'invasion des Palafitteurs et aurait développé son industrie en acquérant successivement les arts de la taille des pierres vertes, de la céramique et de la métallurgie du bronze; d'après la distribution géographique de ses cimetières il aurait été refoulé dans la vallée du Rhône.

c) Les Palafitteurs néolithiques sont venus en Suisse au début de l'ère actuelle; de culture d'abord très primitive (Chavanne, Locraz, puis Wauwyl, Moosseedorfsee), ils se sont élevés dans les étapes de la civilisation : âge de la pierre polie et forée (Concise, Chevroux), âge du cuivre (Fénils, Gérofin), âge primitif du bronze (station des Roseaux de Morges), bel âge du bronze (Grande cité de Morges, Corcelettes), premier âge du fer hallstattien (Mörigen).

d) Les Palafitteurs ont disparu lors de l'arrivée des Gaulois de la Tène, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les Helvétiens, une tribu de ces Gaulois, appartiennent à l'histoire documentaire qui dorénavant explique les faits archéologiques et monumentaires ¹.

¹ On s'étonnera peut-être que dans ces thèses qui traitent essentiellement de races, d'invasions de peuples, de leur contact entre eux, je n'invoque pas les faits de l'anthropologie, qui, s'ils étaient suffisamment précis, seraient décisifs. La zoologie humaine a pris une telle étendue, et ses résultats paraissent si souvent contradictoires que, après en avoir été jadis un des adeptes les plus fervents, je n'ose plus y rentrer aujourd'hui.

Les hypothèses que je présente ici, je les ai exposées devant la Société suisse de préhistoire, réunie à Lucerne le 25 avril 1909. Plusieurs de nos confrères ont soulevé des objections et m'ont demandé de formuler par écrit mes essais de généralisation. Je les résume pour les mieux soumettre à la critique autorisée de mes amis.

F.-A. FOREL.

LAUSANNE EN IMAGES.

ESSAI D'ICONOGRAPHIE

(Suite.)

Vues de la Caroline, de la Solitude, de la route de Berne.

Date approx.
de la vue.

1831 Engelmann, *Z.*

La cathédrale de Lausanne, vue depuis le jardin de M. le général de la Harpe; haut de Martheray, aujourd'hui n° 5, maison Fr. Pittet. Lith. en noir 116/88.

— Anonyme.

La cathédrale, prise de chez le général de la Harpe, le 25 juillet, dessin au crayon noir en hauteur. Prop. du Vieux-Lausanne.

— Rothmuller, J., *d.*

Vue de Lausanne, d'après M^{lle} Chavannes; lith. en noir 120/90, prise des environs du Champ de l'Air, un promeneur admirant la vue, à droite au 1^{er} plan.

1833 Anonyme.

Campagne de Basle 1833. Bataillon genevois. Etat nominatif des officiers, dessin à la plume encadré de petites vues, sepias de différentes villes. « Lausanne, vue de la Solitude », Waldenburg, Basle, Pierre-Pertuis, Soleure et une vue générale du lac Léman. Trophées militaires au haut de la planche, plusieurs croquis militaires en marge. 300/435 en hauteur. Collect. Rigaud III. 50, salle des Estampes à Genève.

1835 Carrard, J., *d.*, de Splenger & C^{ie}, à Lausanne, *Z.*

Lausanne et la Cité, prise de la route de Berne, lith. en coul. 350/224, deux personnages sur le devant.